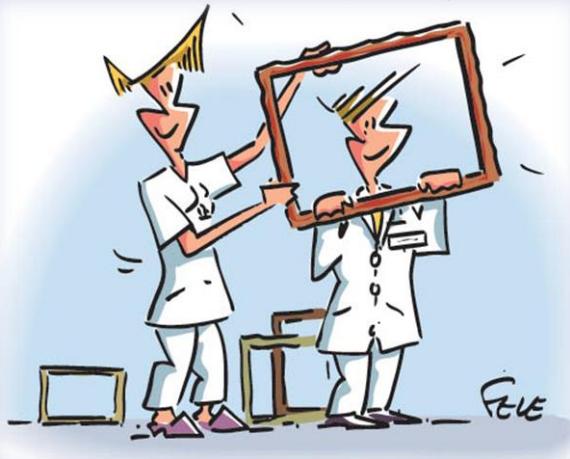


# LE TUTORAT DES ÉTUDIANTS EN SOINS INFIRMIERS



**Formation Continue 2026**

## OBJECTIFS VISES :

- Maîtriser les concepts et les enjeux du référentiel de formation
- Mobiliser les fondamentaux de la pédagogie par les compétences
- Utiliser les méthodes appliquées à l'apprentissage et au tutorat
- Développer les pratiques en évaluation des compétences
- Identifier le projet de l'étudiant et sa progression d'apprentissage
- Accompagner la réalisation d'un projet en lien avec les objectifs définis
- Faire pratiquer une démarche réflexive dans un contexte de pluridisciplinarité
- Utiliser les outils du tuteur de stage en connaissant le rôle de chaque intervenant
- Se positionner en tant que tuteur : acquérir une posture de tuteur et créer une dynamique de groupe

*Instruction N°DGOS/RH1/2016/330 du 4 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs de stages paramédicaux*

## MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Apports théoriques
- Démarche réflexive à partir d'études de situations
- Analyse de pratiques et analyse de pratique professionnelles
- Utilisation des outils de stage
- Pratique simulée/jeux de rôle
- Partage d'expériences

## INTERVENANTS :

Aldo ADAMI - Cadre de santé formateur

Sophie HARNIEH - FF Cadre de santé formateur

Chantal JEANJEAN - Cadre de santé formateur

Une attestation de validation de compétences à la fonction de tuteur de stage sera remise à chaque participant à l'issue des 4 jours de formation.

## **CONTENU DE LA FORMATION :**

### **1<sup>er</sup> jour de formation**

- Eclairage sur les concepts et les enjeux du référentiel de formation, l'expérimentation universitaire en Basse Normandie
- Missions et rôle des acteurs, focus sur le tuteur
- Critères de qualification d'un stage
- Compétences du tuteur
- Modèles et courants pédagogiques/4 piliers de l'apprentissage

### **2<sup>ème</sup> jour de formation**

- Présentation des outils de stage
- Individualisation du tutorat de l'étudiant dans sa construction de compétences professionnelles, le parcours de stage de l'étudiant.
- Evaluer la progression de l'étudiant
- Initiation à la méthode d'analyse des pratiques professionnelles

### **3<sup>ème</sup> jour de formation**

- Retour sur expérience
- L'accueil de l'étudiant en stage (partages/échanges)
- Le bilan de mi-stage /bilan de stage, rédaction de l'appréciation de stage
- Les situations réglementaires exceptionnelles :  
Le rapport circonstancié et le rapport de faits

### **4<sup>ème</sup> jour de formation**

- Retour sur expérience
- Exploitation des situations professionnelles rencontrées (échanges/partages)
- Etude d'une situation de démarche d'encadrement
- Focus sur les besoins des participants
- Bilan de la formation

### **Dates :**

<i>1<sup>ère</sup> session :</i>	<i>2<sup>ème</sup> session :</i>	<i>3<sup>ème</sup> session :</i>
26 mars 2026	27 mars 2026	30 mars 2026
27 avril 2026	28 avril 2026	30 avril 2026
12 octobre 2026	13 octobre 2026	15 octobre 2026
12 novembre 2026	13 novembre 2026	16 novembre 2026

### Lieu :

Institut de Formation des  
Professionnels de Santé (IFPS)  
Centre Hospitalier Robert BISSON  
4 rue Roger Aini  
14100 Lisieux  
Stationnement sur le parking  
« Visiteurs »



### Nombre de places :

Limité à 6 personnes

### Pré-requis :

Infirmiers Diplômés d'État

Pour toute personne ayant besoin de signaler une situation de handicap qui pourrait interférer dans l'apprentissage, merci de vous manifester auprès des formateurs.

### Durée, Horaires, Restauration :

4 jours soit 28 heures.

De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Les participants ont la possibilité de déjeuner au self du Centre Hospitalier (tarif du repas : 10€50<sup>1</sup>), dans les locaux de l'IFPS s'ils apportent leur repas, à la « cafétéria Relais H » située dans le hall du centre Hospitalier, ou encore en centre-ville.

### Frais d'inscription :

600€ par personne pour les 4 jours.

### Matériel à prévoir pour la formation (si possible) :

Smartphone connecté à Internet, clé USB

### Contacts :

Secrétariat IFPS

[secretariat.ifps@ch-lisieux.fr](mailto:secretariat.ifps@ch-lisieux.fr)

02.31.61.33.79

*Déclaration d'existence auprès de la Préfecture de Basse-Normandie : N° 25 14 01994 14  
N° de SIRET : 261 400 915 000 52 – APE : 851 A Forme juridique : Etablissement de Santé*

**Ne pas jeter sur la voie publique**

<sup>1</sup> : voir les modalités de paiement avec le secrétariat de l'IFPS avant le 1<sup>er</sup> jour de la session de formation